RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

ABC EQUIPEMENT O.I. SARL

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

ABC EQUIPEMENT OI

Société à Responsabilité Limitée au capital de 25 000,00 euros

Siège social : 25, rue Jules Verne
97420 LE PORT

RCS SAINT DENIS DE LA REUNION n° 430 380 550

FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN
Siège social : 204, avenue de Colmar
67100 STRASBOURG
Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Colmar

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABC EQUIPEMENT O.I .

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 5 juin 2022 et en application des dispositions de l'article L.223-43 et L. 224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

• à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

• à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Ces vérifications, basées sur les comptes annuels établis au 31 décembre 2022, transmise par votre gérance, ont notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date de la situation et la date de notre rapport.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

La société ABC EQUIPEMENT O.I est une société à Responsabilité Limitée au capital de 420 800,00 euros divisé en 2600 parts d'une valeur nominale de 161,85 euros chacune, entièrement libérées, dont le siège social se situe 2, rue Jean Châtel – 97400 Saint Denis et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT DENIS DE LA REUNION sous le numéro 430 380 550.

La société ABC EQUIPEMENT O.I. a pour activité principale la location de tous engins ou matériels avec ou sans opérateur, l'entretien, la maintenance de tous engins ou matériels, l'achat et la vente de tous type d'engins ou de matériel, la formation en matière d'élévation de personnes.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2022 font notamment ressortir les éléments suivants :

- Un actif immobilisé net d'un montant de 2 695 006 euros dont des titres de participations pour un montant de 886 800 euros et 36 460 euros de dépôts et garanties versés ;

- Un actif circulant net d'un montant de 6 468 521 euros, comprenant notamment des stocks de marchandises pour 828 886 euros, des créances clients et comptes rattachés pour 2 382 222 euros, des avances fournisseurs pour 295 413 euros, des autres créances pour un montant de 2 818 344 euros, des disponibilités pour un montant de 131 558 euros, des charges constatées d'avance pour un montant de 12 098 euros ;

- Des capitaux propres d'un montant de 3 625 621 euros y compris un écart de réévaluation de 1 698 217 un bénéfice de 120 637 euros ;

- Une provision pour risque de 22 000 euros ;

- Des dettes d'un montant de 5 515 906 euros constituées d'emprunts bancaires pour 1 212 250 euros, de concours bancaires pour 1 223 euros, de comptes courants d'associés pour 4 579 euros, de dettes fournisseurs pour 3 518 894 euros, de dettes fiscales et sociales pour 286 913 euros et d'autres dettes pour 124 601 euros.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Strasbourg, le 20 juin 2023

FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN SARL

Michel WEBER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar